



Plan vert à l'ENS

Suite à notre rencontre du 10 avril (DGS/ représentants association éco campus- pan vert), voici les propositions de l'administration : le plan vert dans ses 9 défis pourraient être mis en place par étape :

1/ constitution d'une commission « environnement à l'ENS » qui est un groupe d'experts dont le rôle est d'instruire des propositions concrètes touchant à l'écologie à l'ENS. Il rassemblera, sous la direction du chef de service de la logistique, le chef du service du patrimoine, un représentant de la cellule des marchés publics, un représentant de l'association éco campus, un représentant du CERES. Le secrétariat, la préparation et le suivi seront effectués par la personne étant responsable des questions environnementales et du Plan Vert pour l'administration. Suivant les thèmes abordés, pourront être invités d'autres représentants qui seraient touchés par les améliorations proposés (ex : personnels de ménage pour le tri sélectif, ingénieur hygiène et sécurité pour les sorbonnes d'air). Ce comité aura un rôle d'expertise, d'étude de faisabilité et de propositions concrètes qui seront remontées à la Direction pour avis et décision. Il n'aura pas de rôle stratégique ou politique.

2/ pour des questions touchant aux compétences du Comité technique ou du Comité hygiène sécurité et conditions de travail, une présentation en séance de ces conseils pourra être faite. Comme indiqué à Eco-campus lors de la réunion du 10 avril, les sujets sociaux pourraient être traités lors des réunions de CT ou de CHSCT (ou par leurs émanations désignées par ces comités). Un correspondant Plan vert (pour les questions sociales) pourrait être désigné par l'une ou chacune de ces instances.

3/ un état d'avancement des décisions prises en référence au plan vert pourra être exposé annuellement devant le conseil d'administration de l'Ecole.